



Pôle TERRITOIRES EAU
ENVIRONNEMENT



POINT DE SITUATION METEOROLOGIQUE ET HYDROLOGIQUE

03/04/2025

COMMUNICATION A DESTINATION DES AGRICULTEURS DE L'AUDE

aude.chambre-agriculture.fr



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*




**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
AUDE

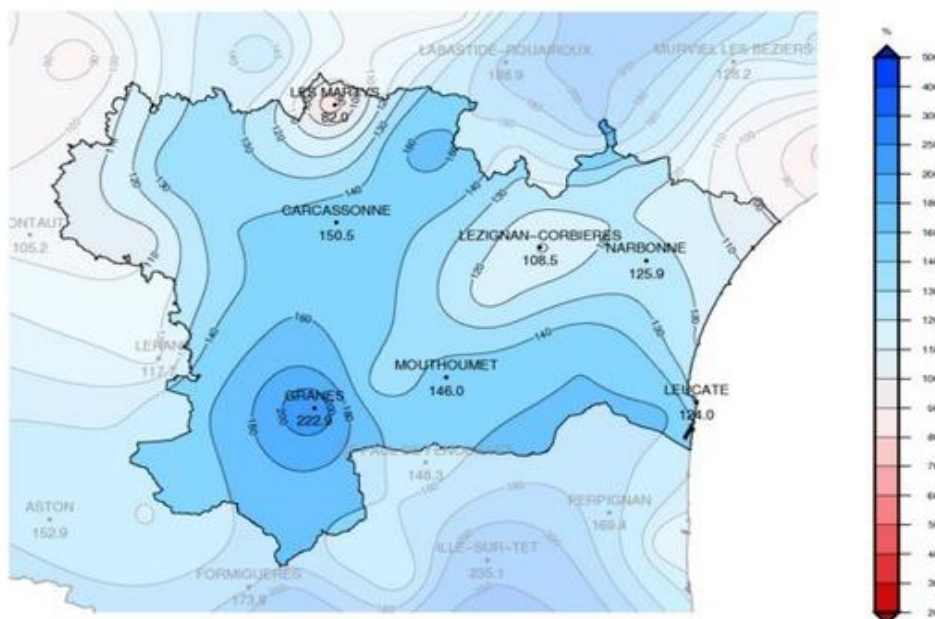
BILAN PLUVIOMETRIQUE ET TEMPERATURES

Au mois de février 2025, peu de précipitations ont été observées sur le département : de l'ordre 10-20mm (moins de 50 % de la normale saisonnière) et jusqu'à 40 mm, sur le littoral uniquement.

Au mois de mars, elles ont été plus significatives : de l'ordre de 40-60 mm sur l'Est et le Lauragais puis 80-100mm sur le reste du département (soit 120 à 150 % de la normale saisonnière et jusqu'à 220 % sur la Haute Vallée).

Au mois de février 2025, les températures ont été au-dessus des normales saisonnières, de l'ordre de +2,1 °C. En mars, elles ont été globalement conformes (de l'ordre de +0,3 °C). Pour les trois prochains mois, la tendance des températures est de 60% plus chaud que les normales de saison.

Rapport à la moyenne mensuelle de référence (1991-2020) des cumuls de précipitations – mars 2025 :



Édité le : 01/04/2025 - Produit élaboré avec les données disponibles du : 01/04/2025 à 09:31 UTC

ENNEIGEMENTS

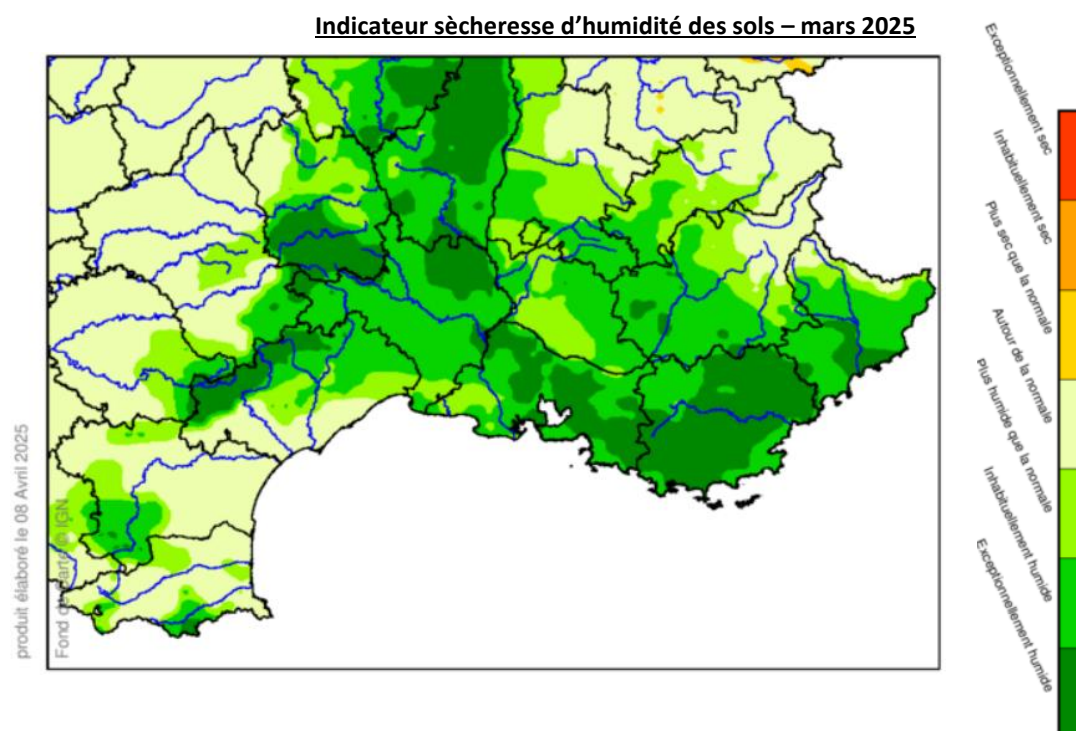
L'enneigement des massifs Pyrénéens de proximité est resté relativement faible tout l'hiver. En février, le manteau neigeux côté Ariège est resté stable autour du quintile alors que du côté des Pyrénées-Orientales il est resté proche des minimas historiques. En mars, les manteaux neigeux ont progressé des 2 côtés grâce à des précipitations neigeuses abondantes jusqu'à progresser vers la médiane.

ÉTAT ACTUEL DES SOLS

Au 1^{er} mars comme au 1^{er} avril 2024, l'indice d'humidité des sols superficiels (SWI) reste déficitaire sur le Minervois et les Corbières (-10 à -30 % de la normale saisonnière) et proche de la normale sur le reste du département.

L'indicateur sécheresse d'humidité des sols de février 2025 est autour de la normale sur la majorité du département sauf sur le Minervois, les Corbières et la Montagne Noire où les sols sont inhabituellement secs. En mars, la situation s'améliore grâce aux pluies significatives : l'indicateur est

autour de la normale sur la majorité du département, plus humide que la normale sur la Montagne Noire et jusqu'à inhabituellement humide sur la Haute Vallée.



DEBITS DES COURS D'EAU

Après un mois de février 2025 peu pluvieux où les débits moyens journaliers (en m³/s) des cours d'eau du département ont continué à se dégrader, les précipitations significatives intervenues en mars ont permis aux débits de progresser.

Malgré cette progression, les débits de la majorité des cours d'eau n'atteignent toujours pas la normale saisonnière du fait du déficit chronique accumulé depuis 2022.

Au 31 mars 2025 les observations du rapport à la normale du débit statistique* sont :

- Aval du fleuve Aude à Moussoulens : 75 % du débit statistique attendu
- Berre : 22 % du débit statistique attendu
- Orbieu : 57 % du débit statistique attendu
- Orbiel : 68 % du débit statistique attendu
- Fresquel : 69 % du débit statistique attendu
- Cesse : 155 % du débit statistique attendu
- Argent Double : 102 % du débit statistique attendu

** le rapport à la normale est basé sur une chronique de 21 ans (2002-2023) prenant en compte les effets du changement climatique*

ETAT DE REMPLISSAGE DES BARRAGES

Sources : EDF, BRL, IEMN, VNF, IIABM

Barrages	Capacité réelle (Mm³)	Niveau de remplissage situation (Mm³) au 31/03/25	Pourcentage de remplissage	Variation de remplissage 2024-2025
Matemale	20,5	8,35	41%	+7%
Puyvalador	10	2,57	26%	-13%
Montbel	60,5	49,22	81%	+31%
Ganguise	44,6	35,59	80%	+24%
Laprade	8,8	6,77	77%	-2%
Galaube	7,8	7,77	100%	+1%
Cammazes	18,8	18,19	97%	+2%
St Ferréol	5	4,91	98%	+6%
Lampy	1,39	1,44	104%	+3%
Monts d'Orb	30,6	27,22	89%	-8%
Jouarres	4,8	4,13	86%	+9%

VOS BESOINS CONCERNANT LA GESTION DE L'EAU D'IRRIGATION

La Chambre d'Agriculture de l'Aude peut vous appuyer dans l'anticipation des sécheresses estivales, par exemple en communiquant plus régulièrement sur la situation hydrologique du territoire.

Pour nous faire part de vos besoins, vos questions ou vos difficultés concernant la gestion de l'eau en contexte de sécheresse vous pouvez nous contacter :

Service Eau Changement Climatique – 04 68 11 79 51
service.eau.acc@aude.chambagri.fr

Les règles à respecter en matière de prélèvement d'eau



- Tout prélèvement doit faire l'objet d'une autorisation de prélèvement par la DDTM ;
- Pour tout prélèvement, il est obligatoire de posséder un dispositif de comptage (article R214-57, code de l'environnement), et un registre des prélèvements (article R214-58).

Ce bulletin de situation a été élaboré à partir des sources suivantes :

- Bulletin hydrologique 2025 DDTM Aude
- Météo-France
- HydroPortail
- Agence Régionale de Santé Occitanie / Délégation départementale de l'Aude (ARS)
- Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)
- Gestionnaires des différents barrages EDF, BRL, IEMN, VNF, IIABM
- Département de l'Aude / Service Eau / Cellule Eau Potable et Ressources

POINT DE SITUATION METEOROLOGIQUE ET HYDROLOGIQUE AU 03/04/2025

Contact

Chambre d'agriculture de l'Aude
ZA de Sautès à Trèbes
11878 CARCASSONNE Cedex 9
Service eau et changement climatique
service.eau.acc@aude.chambagri.fr
04 68 11 79 51

